

REGLEMENT

ROUGE ou NOIR ?

JEU DE GRATAGE

A partir du 01 décembre 2022, pour une durée maximum d'un mois. Jeu Gratuit et sans obligation d'achat.

Article 1 – Le Casino Victoria de Grasse met en place un jeu dont la dénomination commerciale est «ROUGE ou NOIR».

Article 2 – Le jeu se déroulera à partir du jeudi 01 décembre 2022 à 12h et pour une durée de un mois.

Article 3 – Ce jeu est gratuit et sans obligation d'achat. Il est ouvert à toute personne physique âgée de plus de 18 ans et non interdite de jeu, ayant passé le contrôle aux entrées.

Article 4 – Déroulement du jeu : Un bulletin de jeu sera donné à chaque client ayant passé le contrôle aux entrées. Un seul bulletin par jour et par personne. Sur ce bulletin, 2 cases à gratter : ROUGE ou NOIR. Seule l'une des 2 cases ne peut être grattée, sous peine d'invalidité du ticket de jeu. Les sommes représentées sont obligatoirement différentes.

Les sommes pouvant être gagnées sont : 2€, 3€, 5€, 10€ et 20€.

Le gagnant devra ensuite présenter son bulletin au caissier en salle de jeux, qui lui donnera en échange un ticket de jeu promotionnel de la valeur indiquée sur le bulletin.

Article 5 – La participation à ce jeu implique l'acceptation pleine et entière des modalités énoncées dans le présent règlement. Toutes les difficultés pratiques d'interprétation ou d'application du présent règlement seront tranchées par l'organisateur.

Article 6 – L'organisateur se réserve le droit, sans préavis, d'interrompre, d'annuler ou de modifier le jeu si des circonstances exceptionnelles l'exigeaient sans avoir à en justifier les raisons. Sa responsabilité ne serait pas engagée de ce fait.

Article 7 – Le règlement complet peut être obtenu sur simple demande auprès de l'organisateur, à l'accueil du casino.